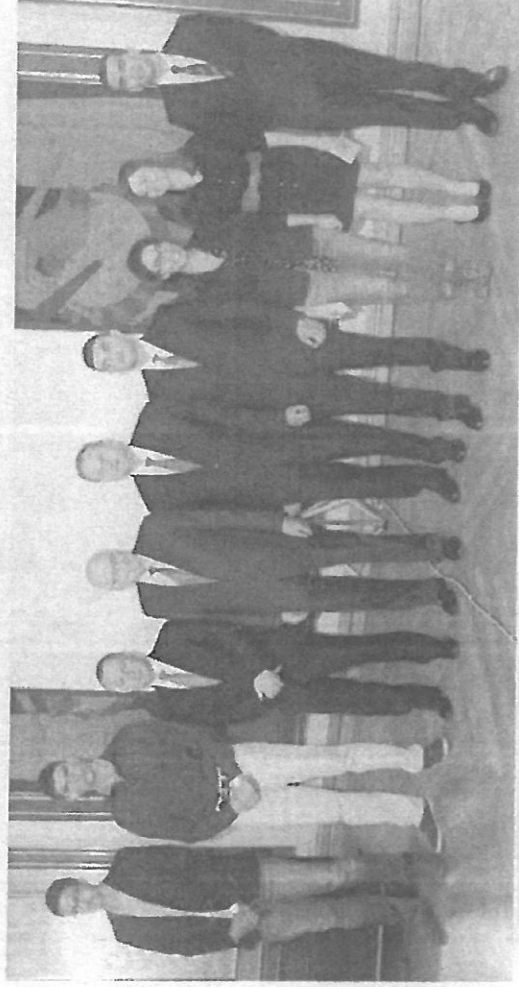


Patrimoine historique Franc succès du concours interscolaire pour initier les élèves de terminales à la pensée de Michel Chiha



Les lauréats entourant les ministres Arajji, Jreige et de Freige.

Photo Anl

Ceux parmi les responsables politiques et analystes qui connaissent de près l'histoire contemporaine du Liban ne sont pas sans savoir que le fondateur du quotidien *Le Jour* et éminent homme d'État, Michel Chiha, a joué un rôle fondamental, durant la première moitié du siècle dernier, aussi bien au plan de l'élaboration de la Constitution libanaise qu'au niveau de la pensée politique qui constitue, jusqu'à nos jours, les fondements de la formule libanaise. Un tel rôle et son impact sur les pratiques actuelles du pouvoir sont souvent ignorés des élèves des classes secondaires. D'où l'importante initiative prise par la Fondation Michel Chiha de relancer cette année la mission qu'elle s'était fixée lors de sa création, en 1954, à savoir, faire connaître la pensée de Michel Chiha à l'échelle nationale. Dans ce cadre, et dans le but de sensibiliser plus particulièrement les jeunes à la conception du Liban définie par le patron du *Jour* dans ses nombreux articles, la fondation a repris le concours interscolaire qu'elle avait initié en 1962 et qui avait été interrompu au début de la guerre libanaise.

C'est dans cette perspective que la fondation a organisé le 28 mars dernier un concours, sur la pensée de Michel Chiha, ouvert aux élèves des classes terminales des différentes régions du pays. Les élèves devaient rédiger dans la langue de leur choix (français, anglais, arabe) un commentaire personnel sur l'une des deux pensées suivantes de Michel Chiha : « La vraie civilisation respecte les autres civilisations dans la guerre et dans la paix » (citation tirée de l'ouvrage *Variations sur la Méditerranée*) ; ou « S'il n'y avait encore que l'erreur involontaire ! Mais il y a l'autre, la sournoise, la volontaire, l'erreur préméditée, méditée, travestie, proposée, imposée, l'erreur consciente qui substitue à la vérité le masque de l'illusion, de ce qui trompe, de ce qui trouble, de ce qui séduit ».

La cérémonie de remise des prix à six lauréats a eu lieu samedi après-midi à l'hôtel Le Bristol, à Ras Beyrouth, dans une atmosphère conviviale, en présence, notamment, de la fille de Michel Chiha, Mme Madeleine Chiha Hélou, du député

Henry Hélou, petit-fils du fondateur du *Jour*, d'autres membres de la famille, du député Marwan Hamadé, des ministres Nabil de Freige, Ramzi Jreige et Rony Arajji, de l'ancien ministre Michel Eddé et de nombreuses autres personnalités.

Les trois premiers prix, d'un montant de 3,5 millions de livres libanaises chacun, ont été attribués à Mahmoud Tnayan du collège Dar el-Nour du Koura (pour la langue arabe), Rim Zargouni du Collège Notre-Dame de Jamhour (pour le français) et Albert Najjar du Collège Notre-Dame de Jamhour (anglais). Les trois deuxième prix, d'un montant de 2,5 millions de LL chacun, ont été attribués à Ahmad Abou Taleb, du Lycée Saint-Elie de Darb el-Sim de Saïda (pour l'arabe), Mélodie Hadad du Collège Notre-Dame de Jamhour (pour le français) et Charbel Corbani de l'école des sœurs de Besançon de Baabdate, Metn-Nord (pour l'anglais).

Le franc succès enregistré par ce concours a incité la Fondation Michel Chiha à perpétuer cet événement. Le prochain concours interscolaire aura donc lieu le 19 mars 2016 et sera proposé aux élèves de premières et de terminales.

Les allocutions

La cérémonie de remise des prix, samedi, au Bristol, a été marquée par des allocutions prononcées par le député Marwan Hamadé, le ministre de la Culture, Rony Arajji, et le secrétaire général de la Fondation Michel Chiha, M. Joe Issa el-Khoury.

À l'ouverture de la cérémonie, M. Issa el-Khoury a notamment souligné que Michel Chiha est considéré comme « le grammairien (le « faqih ») de la politique libanaise, non seulement en raison de sa contribution fondamentale à l'élaboration de la Constitution libanaise de 1926, mais aussi parce que ses articles quotidiens, dont un grand nombre ont été publiés dans l'ouvrage *Politique intérieure*, ne sauraient être ignorés par tout Libanais soucieux de l'avenir de son pays ». M. Issa el-Khoury a mis l'accent en outre sur le fait que Michel Chiha s'est montré visionnaire dans ses articles, plus particulièrement lors de la création de l'État d'Israël, mettant en garde contre les

répercussions internationales à long terme d'un tel développement.

M. Marwan Hamadé a entamé son intervention en invitant expressément les élèves libanais à lire les articles du fondateur du *Jour*. « Lisez Michel Chiha, lisez Michel Chiha », a-t-il lancé à trois reprises, avant d'ajouter : « Lorsque nous évoquons Michel Chiha le penseur, le juriste, l'écrivain, le poète, l'homme politique et le journaliste, nous n'abordons pas uniquement un phénomène libanais, mais aussi un cas régional et international qui a abouti à une philosophie de vie (...). De nombreuses générations se sont inspirées de cette pensée libanaise plurielle et profonde. Vous, les jeunes, vous découvrez aujourd'hui cet homme exceptionnel, et moi, je me dois de reconnaître que je l'ai découvert à chaque étape de ma vie journalistique, professionnelle, politique et familiale, depuis l'indépendance. »

Et Marwan Hamadé d'ajouter que « Michel Chiha n'a jamais été porteur d'une idéologie figée, d'une pensée réductrice ou d'un fanatisme étriqué », de même qu'il ne s'est jamais laissé entraîner dans « les méandres de la politique libanaise ou des drames arabes ».

Prenant à son tour la parole, le ministre de la Culture a souligné qu'en contribuant à l'élaboration de la Constitution libanaise, Michel Chiha était « profondément conscient de la réalité des composantes du Liban et de la philosophie de la formule se rapportant à une entité plurielle ». « Il était conscient des impératifs de l'équilibre entre les composantes du pays, ce qui l'a amené à dire que si une communauté s'impose aux autres, c'est l'existence de l'État qui sera menacée », a déclaré Rony Arajji. Mettant l'accent sur la capacité d'analyse historique qu'avait Michel Chiha en se basant sur « les réalités et les perspectives d'avenir », M. Arajji a déclaré en conclusion : « Le Liban est le pays du rêve et de la réalité. C'est, certes, un très petit pays, mais son peuple n'est, à n'en point douter, nullement petit. »

La cérémonie a été entrecoupée, par ailleurs, de témoignages de l'ancien président de la Chambre Hussein Hussein, de l'ancien ministre Michel Eddé et de directeurs de plusieurs établissements scolaires.